

STATEMENT

Handicap International condamne fermement la décision de l'administration Biden de livrer des mines antipersonnel à l'Ukraine

Lyon, le 20 novembre 2024. « Nous condamnons fermement la décision de l'administration Biden de transférer des mines antipersonnel à l'Ukraine, comme le rapporte le *Washington Post*. Cette décision est en contradiction directe avec la politique américaine sur les mines antipersonnel, réaffirmée sous la direction du président Biden, qui interdit leur exportation ou leur transfert, sauf dans des cas spécifiques, tels que la détection, le déminage ou la destruction de mines. Cette décision sape la crédibilité des engagements des États-Unis et crée un dangereux précédent qui pourrait affaiblir l'effort international pour l'éradication des mines antipersonnel. L'utilisation des mines en Ukraine a déjà laissé un héritage dévastateur de souffrances humaines, entravant toute restauration après le conflit et mettant en danger les générations futures. Nous demandons instamment à l'Ukraine de prendre en compte le coût humain profond associé aux mines et de respecter les principes qui donnent la priorité à la protection des civils pendant les conflits armés.

Alors que la cinquième conférence d'examen du Traité d'interdiction des mines se tiendra le 25 novembre à Siem Reap, au Cambodge, nous appelons les 164 États parties au Traité d'interdiction des mines à condamner fermement cette décision, qui risque d'éroder l'intégrité du Traité. L'absence d'action, non seulement saperait l'autorité du Traité, mais pourrait encourager d'autres États à ignorer ou à violer ses dispositions. Nous devons d'urgence rallier tous les États parties pour qu'ils adoptent une position ferme, qu'ils défendent cette norme vitale et qu'ils refusent de rester silencieux face à cette évolution alarmante. »

Alma Taslidzan, responsable du plaidoyer sur le désarmement et la protection des civils

/ Contact presse

Handicap International
Clara Amati
M. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse**Handicap International**

Clara Amati

M. 06 98 65 63 94

M. c.amati@hi.org